

## INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, nous remanions des mémoires et des T.F.E. (travaux de fin d'études) avec des étudiants en difficulté dans un cadre individuel. Les remaniements portent principalement sur la rédaction. Plusieurs étudiants d'origines diverses dont la langue maternelle n'est pas toujours le français viennent nous trouver afin de pouvoir présenter leur travail et répondre aux exigences formelles du mémoire.

Notre objectif vise à explorer les manières de permettre la réussite de l'épreuve tout en respectant l'intention de communication de chaque apprenant, son expression personnelle et son aspiration à effectuer une « remémoration » de sa culture à travers ce travail de fin de cycle. Ces aspects se révèlent d'ailleurs souvent dans le choix du sujet. Nous cherchons à réduire la tension due aux contradictions entre l'aspiration de chacun à s'exprimer et les contraintes académiques propres au genre.

Un autre but consiste à améliorer la qualité de la remédiation que nous offrons en proposant un cadre et des méthodes d'accompagnement qui favorisent l'autonomie. Nous visons d'abord avec chacun la réussite sans négliger un approfondissement souvent indispensable de la langue française écrite.

Diverses questions qui touchent la nature du mémoire traversent notre recherche. Peut-on lui reconnaître la fonction symbolique d'une initiation et d'une expression personnelle qui témoignerait d'un passage social dans l'existence ? Pouvons-nous réduire la tension éprouvante entre contraintes codées et désir d'expression ?

Une première partie explicitera le mode rédactionnel d'un mémoire, interrogera ses conventions tant sur le plan de la structure que sur celui de la langue, et examinera la compatibilité avec une expression culturelle et individuelle. Nous tenterons aussi de mieux cerner les aspirations et les inspirations de nos étudiants pour mettre au jour l'enjeu personnel à travers la dimension sociale. Nous chercherons les points communs entre ce qui constitue la valeur de l'épreuve pour

les lecteurs comme pour le mémorant en tentant d'établir un ensemble de critères qui rendraient compte de la pertinence du travail.

Une deuxième partie décrira la méthodologie de notre analyse de corpus, mais nous expliciterons aussi notre cadre pédagogique et la nature d'une correction en collaboration, dispositif pédagogique qui vise à respecter l'autonomie de la synthèse intellectuelle de l'étudiant. Pour celui-ci, le mémoire constituerait une étape initiatique. Nous examinerons aussi comment nous pourrions insérer un apprentissage de la langue bien que ce ne soit pas notre objet principal.

Ensuite, nous analyserons un corpus constitué d'extraits de mémoires que nous avons corrigés à différents stades d'élaboration. Nous tenterons de mettre en évidence des critères d'évaluation qui pourraient être partagés par les mémorants et les lecteurs après avoir fait apparaître un conflit de valeurs. Les extraits choisis voyageront du stade initial, premier jet de l'auteur, à leur forme finale, après l'accord du jury et du promoteur, en passant éventuellement par notre travail intermédiaire.

Enfin, nous présenterons un projet pilote, une pratique alternative de la classe qui rassemble le mémorant en remédiation FLE et d'autres étudiants dans le secondaire, en intégrant ainsi l'apprentissage du français. Notre projet suppose la mise en présence de cocultures diverses : des étrangers et des Belges, des jeunes et des adultes. Nous questionnerons les aspects positifs de cette synergie des différences, présente dans toute démarche en FLE.